

Portrait de l'Abitibi-Témiscamingue et des priorités régionales

La population et le territoire

Au 1^{er} juillet 2016¹, 147 999 personnes résident dans la région, soit 1,8 % de la population de l'ensemble du Québec répartie sur 4,4 % de sa superficie en terre ferme. La distribution de la population dans les zones rurales est de ce fait nettement plus prononcée dans la région : par exemple, les localités de moins de 1 000 personnes regroupent 17,8 % de la population comparativement à 3,3 % dans l'ensemble du Québec. Seules les villes d'Amos, de Val-d'Or et de Rouyn-Noranda comptent plus de 10 000 personnes. Sept communautés algonquines sont présentes dans la région sur les territoires de la MRC de Témiscamingue, de la MRC de La Vallée-de-l'Or et de la MRC d'Abitibi.

Le taux de fécondité est élevé dans la région, mais le solde migratoire interrégional négatif (- 433 personnes en 2015-2016²) pose un frein à la croissance démographique. Ainsi, la population de la région de l'Abitibi-Témiscamingue s'est nettement moins accrue (1,7 ‰) que dans l'ensemble du Québec (7,9 ‰)³ de 2011 à 2015, selon les données provisoires.

La scolarisation

La région obtient, en 2015, un taux de diplomation⁴ (69,8 %) inférieur à celui de l'ensemble du Québec (78,8 %). Les taux de scolarité les plus faibles se trouvent dans les MRC de La Vallée-de-l'Or (60,1 %), de Témiscamingue (71,4%) et d'Abitibi-Ouest (71,5%). Bien que le taux de diplomation soit plus élevé chez les Témiscabitiennes (76,0 %) que chez les Témiscabitiens (64,0 %), il demeure nettement plus faible que chez leurs homologues dans l'ensemble du Québec (83,9 % et 73,8 %).

L'économie

En 2016, la région obtient un taux d'emploi de 60,7 %, un peu supérieur à celui de l'ensemble du Québec (60,0 %). Les emplois de la région sont fortement concentrés dans le secteur primaire, qui comprend 14,6 % de la population occupant un emploi de la région comparativement à 2,8 % dans l'ensemble du Québec⁵. Malgré leur scolarisation supérieure à celle des hommes, les femmes accèdent moins au marché du travail. Chez les hommes, le taux d'emploi est supérieur à celui de l'ensemble du Québec (respectivement 65,1 % et 63,0 %) alors que l'inverse se produit chez les femmes (56,0 % dans la région et 57,0 % dans l'ensemble du Québec)⁶. Les femmes travaillent plus

¹http://www.mamot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/decret_population/decret_population.xlsx .

² <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no50.pdf> consulté le 18 avril 2017.

³ <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2016.pdf> consulté le 18 avril 2017.

⁴ Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, *Diplomation et qualification au secondaire*, compilations spéciales, février 2016.

⁵ Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilations spéciales Emploi Québec.

⁶ Statistique Canada, Enquête sur la population active, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

souvent que les hommes à temps partiel, différence plus marquée dans la région (29,6 % contre 10,3 %) que dans l'ensemble du Québec (25,5 % contre 13,2 %), ce qui affaiblit inévitablement le revenu des femmes.

En 2014, les indices de vitalité économique (IVÉ) des MRC et du territoire équivalent (TÉ) de Rouyn-Noranda (5,0152), de La Vallée de-l'Or (3,9166) et d'Abitibi (3,4262) se classent au-dessus de la moyenne québécoise tandis que ceux des MRC d'Abitibi-Ouest (-2,9046) et de Témiscamingue (- 2,4793) se classent au-dessous. Contrairement aux autres MRC et TÉ de la région, l'IVÉ de la MRC de Témiscamingue a baissé de 2002 à 2014.

Fiche des priorités régionales en Abitibi-Témiscamingue

Région : Abitibi-Témiscamingue	Priorité no 1.
<p>Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général, autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.</p> <ul style="list-style-type: none">- Favoriser et soutenir la desserte en Internet haute vitesse et la téléphonie cellulaire sur l'ensemble du territoire de la région.	
<p>Éléments de contexte associés à cette priorité : il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.</p> <ul style="list-style-type: none">- Des consultations récentes ont démontré que les services IHV (Internet haute vitesse) et la téléphonie cellulaire sont essentiels à l'attractivité régionale;- La disponibilité de la téléphonie cellulaire ajoute à la sécurité de la population vulnérable;- Plus de municipalités de moins de 1 000 habitants de la région n'ont pas de commerce de détail : 16,7 % des municipalités en 2015 contre 14,8 % dans l'ensemble du Québec. Dans la région, leur nombre a augmenté de 2006 à 2015 alors qu'il est resté stable dans l'ensemble du Québec;- Les services sont de plus en plus souvent offerts en ligne : services bancaires, commerce, services gouvernementaux;- Considérant l'étendue du territoire, les infrastructures de télécommunication jouent un rôle stratégique quant à la gestion efficiente des modes de transport tant des personnes que des marchandises;- Les entreprises régionales doivent compter sur l'accès aux réseaux de télécommunication pour développer de nouveaux marchés et maintenir leurs avantages sur les marchés locaux : en 2015, 52,9 % de la population témiscabitiébienne de 35-44 ans était cyberacheteuse.	
<p>Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique, pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.</p> <ul style="list-style-type: none">- Favoriser un accès performant et abordable aux services IHV et cellulaires sur l'ensemble du territoire;- Développer un réseau véhiculant des valeurs de sentiment d'appartenance, de fierté et d'accomplissement, en misant sur la solidarité et la créativité;- Soutenir le développement des usages des technologies de l'information et des communications.	

Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général, autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.

- Accroître le niveau de qualification et de diplomation tout en développant une culture de formation, d'apprentissage et de perfectionnement en continu.

Éléments de contexte associés à cette priorité : il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.

- Le taux de diplomation au secondaire s'est affaibli dans la région de 2006 à 2014, contrairement à l'ensemble du Québec, ce qui a accentué l'écart de la région par rapport à l'ensemble du Québec sur ce plan;
- Les études supérieures attirent toujours moins de jeunes dans la région : le taux de passage du secondaire vers le collégial est nettement inférieur à la moyenne provinciale.
- Les études universitaires ne sont pas ancrées dans la tradition régionale. En effet, l'UQAT arrive au 1^{er} rang quant à la part d'étudiants de première génération, c'est-à-dire que leurs parents n'ont pas fréquenté l'université.
- La scolarisation est un véhicule essentiel à l'accès à l'égalité selon le sexe;
- Les entreprises et organismes font part de besoins criants de personnel;
- La sous-scolarisation des mères constitue un risque supplémentaire pour la santé des enfants;
- Les réseaux de l'éducation constituent un volet important du développement culturel porteur d'événements touristiques d'importance;
- La participation citoyenne implique l'acquisition d'un ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes pour encourager les citoyens à devenir des acteurs de changement et à participer au développement durable.

Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique, pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.

- Offrir un accès à une formation diversifiée sur l'ensemble du territoire;
- Inscrire les éléments d'identité régionale dans l'offre de formation;
- Maintenir une capacité de formation, de recherche et d'innovation de calibre international;
- Assurer le partage et le transfert des savoirs issus de la recherche et de l'innovation;
- Faire connaître l'offre de formation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région.

Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général, autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.

- Renforcer l'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue pour favoriser l'établissement et la rétention de nouveaux arrivants.

Éléments de contexte associés à cette priorité : il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.

- L'attraction et la rétention de la population reposent sur la présence de formations et d'opportunités professionnelles. De plus en plus, les opportunités professionnelles et l'intégration sociocommunautaire et culturelle doivent être présentes pour l'ensemble des membres de la famille;
- Une offre locative de qualité constitue l'un des premiers outils d'accueil de la population;
- La couverture médiatique régionale peu présente, voire inexistante à l'échelle provinciale, isole la région;
- L'intégration sociale, culturelle et économique de la personne à son milieu constitue l'un des facteurs les plus déterminants de rétention;
- La région reçoit très peu d'immigrants;
- L'offre de formation et les possibilités de stages dans la région sont méconnues au sein de la population régionale.

Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique, pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.

- Doter les communautés d'instruments d'accueil et d'intégration au milieu des étudiants de passage, capable d'encourager l'établissement éventuel;
- Promouvoir et soutenir une offre de logements de qualité;
- Positionner un discours positif de la région intégrant sa réalité;
- Appuyer les efforts de promotion interne pour faire des citoyens de la région les meilleurs ambassadeurs de leur milieu de vie;
- Optimiser les avantages de la mise en valeur intégrée des ressources naturelles et du territoire pour le citoyen et la collectivité.
- Ancrer la culture comme levier essentiel au développement de la région.

Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général, autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.

- Favoriser une cohabitation harmonieuse et un dialogue social inclusif avec les Premières Nations.

Éléments de contexte associés à cette priorité : il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.

- Les travaux archéologiques récents révèlent la présence de populations affiliées culturellement à la famille algonquienne dans la région depuis au moins 6 000 ans;
- La population autochtone connaît une croissance bien supérieure à la moyenne régionale;
- La présence autochtone est visible et significative dans plusieurs centres urbains de la région;
- Il existe une forte méconnaissance réciproque des réalités vécues dans les communautés autochtones et allochtones. Des recherches ont démontré que le racisme – et la discrimination qu'il induit – est bien présent dans la région et surtout dirigé envers les Autochtones.

Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique, pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.

- Établir de nouveaux lieux pour favoriser un dialogue social efficace entre les personnes, les générations et les cultures;
- Mettre en relief les savoirs traditionnels des peuples autochtones, leur culture et leur vision du monde parmi les assises du patrimoine culturel régional pour favoriser la compréhension mutuelle entre les cultures et lutter contre les préjugés;
- Disposer de mécanismes de consultation, d'évaluation et de médiation de projets dans une perspective d'acceptabilité sociale;
- Mettre des formations et de l'éducation en continu à la disposition des personnes intéressées pour renforcer l'autonomisation (empowerment);
- Adapter les services publics aux réalités autochtones et élaborer des stratégies prônant le respect des droits.

Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général, autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.

- Consolider et diversifier les filières agricole, forestière, minière, touristique et d'avenir au sein de l'économie régionale

Éléments de contexte associés à cette priorité : il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.

- En 2016, la part de la population témiscabitiébienne en emploi dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, des mines et des services publics est 5 fois plus élevée que dans l'ensemble du Québec;
- Le nombre de producteurs laitiers, une des principales productions régionales, a chuté de -11,4 % dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec de 2011 à 2015 comparativement à -8,0 % dans l'ensemble du Québec;
- La consommation des usines québécoises de transformation primaire du bois de la région a subi une chute de 26,2 % de 2004 à 2013, s'inscrivant dans une tendance à la baisse généralisée dans l'ensemble du Québec (-32,5 %).
- Depuis 2000, le prix de l'or s'est accru grandement. Ce métal constitue la principale production ou la production secondaire des établissements miniers actifs dans la région en 2016.
- Outre les emplois directs, la filière des ressources naturelles génère de nombreux emplois dans les services spécialisés, l'aménagement et le développement durable et les industries connexes. Par exemple, sur les 15 entreprises actives en forage au Québec, 10 ont pignon sur rue en Abitibi-Témiscamingue;
- Parallèlement, la région cherche à diversifier son économie régionale et de nouvelles entreprises ou organisations liées soit à la sphère culturelle, à l'environnement ou aux nouvelles technologies ont commencé à voir le jour.

Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique, pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.

- Valoriser les atouts du territoire;
- Optimiser les avantages de la mise en valeur intégrée des ressources naturelles et de territoire pour le citoyen et la collectivité;
- Préserver la qualité des milieux naturels et de la ressource hydrique;
- Renforcer la culture entrepreneuriale et d'innovation;
- Favoriser la création, l'expansion et la transmission des entreprises régionales.

Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général, autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.

- Agir pour offrir des conditions de vie favorables et des milieux de vie stimulants et sécuritaires afin d'améliorer le développement global, la santé, le bien-être de notre population.

Éléments de contexte associés à cette priorité : il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.

- La région connaît un solde migratoire négatif. L'attraction et le maintien de la population sur le territoire reposent sur l'accès aux études, aux services publics, aux emplois et aux loisirs pour l'ensemble des membres de la famille;
- Les femmes sont peu présentes dans les industries de base de la région et reçoivent une rémunération inférieure à la moyenne du Québec. Les logements locatifs sont plus rares dans la région. Elles sont plus vulnérables sur le plan économique et plus souvent victimes de violence conjugale que dans l'ensemble du Québec;
- Les personnes retraitées fournissent de l'assistance à leurs proches et consacrent, souvent bénévolement, du temps à la société. Des loisirs de qualité, l'accès au transport et aux soins de santé, la proximité de la famille favorisent la santé et l'autonomie de la population aînée.

Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique, pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.

- Préserver et mettre en valeur les biens matériels ou immatériels du patrimoine culturel régional;
- Valoriser les atouts du territoire pour encourager l'enracinement de la population à son milieu de vie;
- Accompagner les employeurs dans le développement de leurs stratégies en matière de ressources humaines;
- Prévenir la violence et favoriser l'amélioration de la sécurité de la population;
- Innover pour assurer la proximité des services;
- S'adapter aux réalités liées au vieillissement de la population;
- Créer de nouveaux maillages entre le milieu des arts et de la culture et les milieux municipal, éducatif, touristique, social et économique.

Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général, autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.

- Assurer la mobilité durable, efficiente et efficace des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, ainsi que les liens avec les régions limitrophes et les grands centres.

Éléments de contexte associés à cette priorité : il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.

- L'Abitibi-Témiscamingue est une vaste région, relativement peu peuplée et où les distances entre les principaux pôles urbains sont grandes, de même que celles qui séparent la région des grands centres et des régions limitrophes;
- Le transport sécuritaire des personnes et des marchandises est un élément important et incontournable, à la fois pour la qualité de la vie des habitants de la région et pour le maintien d'un haut niveau de développement économique;
- Au niveau du transport des personnes, dans les dernières années, on assiste à une nette tendance à l'abandon de lignes de transport intrarégionales, particulièrement en ce qui concerne le transport par autocar, de même qu'une désaffectation graduelle de ce mode de transport collectif sur les principales lignes extrarégionales. De plus, l'offre de transport collectif est variable et inégale en ce qui concerne les besoins de transport entre les périphéries des MRC et les centres urbains, alors même que les services de proximité sont mis à mal dans plusieurs petites communautés;
- Le réseau routier présente des dégradations et un déficit d'entretien sur plusieurs tronçons importants. Aussi, divers problèmes et l'augmentation des débits de circulation sur certaines routes de la région, qui génèrent davantage de possibilités de conflits de manœuvre (par exemple des dépassements dangereux), réduisent la sécurité routière ;
- Au niveau du transport aérien, la région est desservie par assez peu de transporteurs et la fiabilité des vols n'est pas à la hauteur des attentes des passagers tandis que les prix sont très élevés ; de plus une réduction des services de Nav Canada pourrait rendre encore moins fiables les dessertes;
- Le transport par rail, une alternative intéressante au transport lourd par camion, est également dans un état questionnable et tant l'état des voies que la disponibilité des wagons pour le transport posent problème.

Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique, pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.

- Travailler à la mise en place de mesures permettant de conserver un bon réseau régional de transport par autocar sur une base permanente et non plus annuelle;
- Trouver des moyens permettant d'assurer une meilleure desserte en transport collectif des personnes entre les territoires de MRC et à l'intérieur de ceux-ci;

- Améliorer de façon générale l'état du réseau routier régional et des grands axes routiers qui permettent de connecter la région avec les régions voisines et les grands centres;
- Favoriser l'amélioration de la circulation sur la route 117 et en améliorer la sécurité par l'addition de voies de dépassement;
- Assurer une meilleure desserte aérienne de la région par des vols réguliers et fiables à des prix raisonnables;
- Améliorer les infrastructures aéroportuaires sur l'ensemble du territoire régional;
- Améliorer la qualité du réseau ferroviaire régional de telle sorte qu'il puisse être une alternative intéressante au transport lourd des marchandises par camions.